

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 octobre 2023

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 2

Présents (10) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal
François DIOT, Conseiller Municipal
Éliane BARBIER-HUMEAU, Administratrice
Jacqueline PASIN, Administratrice
Roger CLAY, Administrateur
Serge JENTZER, Administrateur

Excusés (3) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Gérard FERRAND, Administrateur - procuration à Jacqueline PASIN
Nathalie GEMZA, Administratrice

DEL19102023- 02

CONTRAT DE PRESTATION POUR L'AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER DES SERVICES DU CCAS PAR LA POSTE
--

Exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et de la famille ;

Vu l'offre de prix émise par *la POSTE* le 05 octobre 2023 ;

Considérant que le contrat de location de la machine à affranchir de la Société *PITNEY BOWES* arrive à son terme au 31/10/2023 ;

Considérant l'offre de prix émise par LA POSTE relative au contrat "AFFRANCHIGO Forfait", comprenant l'externalisation de l'affranchissement du courrier pour un forfait mensuel de 44.50 € HT correspondant à environ 400 plis (environ 651.36 € HT/an) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De souscrire à l'offre de prix émise par *LA POSTE* correspondant à la solution d'affranchissement "*AFFRANCHIGO Forfait*" pour un montant de 44.50 € HT/mois (au-delà de 400 plis, compter 0.100 euros par plis supplémentaire) ;

- D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2023, article budgétaire 6135.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 2 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER**

